

MESSAGE DU MINISTRE DU COMMERCE INTERNATIONAL



L'ouverture sur le monde, c'est la recherche et la découverte de débouchés nouveaux et attrayants pour les entreprises canadiennes. La multiplication des débouchés pour nos produits et nos investissements à l'étranger entraîne une hausse des ventes à l'exportation, et celles-ci assurent une croissance dynamique de l'économie et la création d'emplois pour les Canadiens.

L'année dernière, nos exportations de marchandises et de services ont atteint 343 milliards de dollars, un niveau sans précédent, car les entreprises étaient de plus en plus nombreuses à vendre ce qu'elles produisent sur le marché mondial. Bien sûr, nous pouvons – et devons – nous réjouir de ces réalisations, mais il faut aussi se rappeler qu'elles sont attribuables, pour une bonne part, à l'accès élargi aux marchés étrangers dont nous jouissons aujourd'hui.

Partout dans le monde, on assiste à une diminution des droits de douane, des tracasseries bureaucratiques et d'autres obstacles au commerce. Le Canada continue de jouer un rôle de premier plan dans les efforts en vue d'amener les échanges à s'effectuer en toute liberté tout en favorisant la promotion des valeurs qui sont chères aux Canadiens. Il reste néanmoins beaucoup à faire. C'est pourquoi, en ma qualité de ministre du Commerce international, je considère tout à fait prioritaires les stratégies conçues pour faciliter notre accès aux marchés étrangers.

Le présent document esquisse la gamme des initiatives que le gouvernement entreprendra cette année pour donner corps à ces stratégies. Il décrit les objectifs que

nous poursuivons au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et d'organismes régionaux comme le forum de la Coopération économique Asie-Pacifique (APEC) et l'initiative en faveur de la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA), ainsi que dans nos contacts directs avec nos principaux partenaires (les États-Unis, par exemple), dans le but d'ouvrir de nouvelles portes aux exportateurs et investisseurs canadiens. Il décrit de nombreuses entraves au commerce auxquelles nous nous attaquerons en 1998. Enfin, il met en lumière les progrès réalisés en ce qui concerne l'ouverture des marchés en 1997 – la conclusion de l'Accord de l'OMC sur la technologie de l'information, par exemple, qui ouvrira de nouveaux débouchés à nos entreprises.

En 1998, le gouvernement poursuivra ses efforts en vue d'ouvrir les marchés étrangers aux Canadiens. Nous garderons ces portes ouvertes en trouvant des solutions aux désaccords qui peuvent survenir dans nos relations avec nos partenaires étrangers et, au besoin, en prenant des mesures pour qu'ils tiennent leurs engagements. En attendant, les délégués commerciaux du Ministère, déployés dans plus de 100 bureaux à l'étranger, continueront d'aider les entreprises canadiennes, en particulier celles de petite ou moyenne taille, à franchir ces portes et à s'implanter sur de nouveaux marchés. Ces efforts seront soutenus par les missions commerciales d'Équipe Canada à l'étranger, qui remportent beaucoup de succès, et par Équipe Canada Inc, le nouveau partenariat créé au Canada même.

À maintes reprises, les gens d'affaires canadiens m'ont dit que le gouvernement joue un rôle très utile par ses démarches en vue de réduire les obstacles qui les empêchent d'étendre leurs opérations à l'étranger. La présente publication, *Ouvrir des portes sur le monde : Priorités du Canada en matière d'accès aux marchés internationaux, 1998*, montre comment nous allons procéder : l'ouverture sur le monde nous amènera à trouver de nouveaux débouchés, à favoriser la prospérité et à créer des emplois pour les Canadiens d'un océan à l'autre.

L'honorable Sergio Marchi
Ministre du Commerce international